

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 28 octobre 2019, le règlement suivant :

Règlement 1122-19 approuvant une contribution pour le projet de réfection du système d'enneigement du Parc régional Petite-Cascapédia et pour ce faire décréter un emprunt au montant de 30 474 \$, remboursable en 5 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 16 janvier 2020. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 16^e jour de janvier 2020

Céline LeBlanc
Greffière